Vol. XXXVII   Saint-Boniface, Manitoba, 4 Mars 1908.   No. 17

ABONNEMENT

Canada.................$1.00 par année
Etats-Unis.............. 1.50 "
Europe (compris le port).... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente.......... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

La Charte de la Ville de St-Boniface

Notre ville possède une charte spéciale depuis le 25 février.

C'est en effet le 25 février que la législature a passé en troisième lecture le bill comportant les 914 clauses de cette charte.

C'est tout un volume, que ce nouveau code municipal; vu sa longueur et son importance, il a dû être référé à un comité spécial de la Chambre; et c'est devant ce comité que le bill a été expliqué par les avocats de la ville.

Cette charte viendra en vigueur sur proclamation du Lieutenant-Gouverneur-en-conseil

Les Finances de Winnipeg

A la suite de longues négociations, la *Ville de Winnipeg* a quitté la banque du Commerce.

Elle déposera maintenant son compte à la banque de Montréal. La banque de Montréal accorde à la corporation de la Cité une ligne d'escompte de $2,000,000; elle se charge aussi de placer à Londres pour environ $7.500,000 de débentures municipales actuellement en disponibilité.

Le Conseil de Ville de Winnipeg va pouvoir payer ses obligations courantes, pavera à nouveau la rue Main et l'avenue Higgins et versera environ $1.000,000 au crédit de son fonds d'amortissement.

La banque de Montréal se réserve de vendre les débentures de la ville quand elle le voudra, aux termes qui lui auront semblé bons.

A ST-JEAN-BAPTISTE

La démonstration politique de jeudi dernier à Saint-Jean-Baptiste a été un hommage aussi éclatant que spontané au zèle de l'hon. C. H. Campbell et de M. Albert Préfontaine envers leurs électeurs.

Libéraux comme conservateurs ont pris part à cette fête; et si l'on en juge par l'enthousiasme qui n'a cessé de régner durant le banquet, la paroisse de St-Jean-Baptiste donnera une forte majorité conservatrice aux prochaines élections. Que partout les conservateurs soient aussi alertes que dans cette belle paroisse canadienne-française, et le gouvernement libéral perdra la bataille.

Les visiteurs furent salués à la gare par de nombreux amis.

A la salle du conseil, on avait tout orné et préparé pour un banquet d'honneur à l'hon. M. Campbell et monsieur Albert Préfontaine.

M. L. D. Bissonnette présidait. L'événement de la soirée a été l'adresse présentée conjointement à MM. Campbell et Préfontaine comme députés de Morris et de Carillon.

C'est M. Baril qui a lu cette adresse, dont nous extrayons les passages suivants:

"Nous désirons vous exprimer M. le Procureur-Général, à votre titre de membre du gouvernement Roblin, notre approbation de votre politique au sujet du téléphone-Etat; nous approuvons aussi fortement votre bill tendant à protéger ceux qui cultivent, contre les empiètements des élevateurs et des marchands des grain en général.

"Votre politique sur le téléphone sera d'un grand avantage à tout le monde, mais surtout aux cultivateurs. Il faut admettre que le gouvernement Roblin veille avec plus de soin que ne l'a jamais fait aucun autre gouvernement à tout ce qui peut aider la classe agricole.

C'est aussi pour tous un sujet de légitime satisfaction que de constater le succès de l'honnête et habile administration par le gouvernement des deniers de la province. Vous avez changé l'ère des déficits du régime Greenway en une ère de surplus, qui assureront la prospérité du pays.

"Vous voudrez bien, aussi, M. le Procureur-Général vous faire l'interprète de notre gratitude auprès de l'hon. M. Roblin pour le zèle admirable qu'il déploie en vue d'assurer l'extension du territoire de la province."

L'adresse faisait aussi, nommément, un éloge mérité de Mons. Préfontaine, le dévoué, actif et sympathique député de Carillon.

L'hon. M. Campbell prit ensuite la parole.

Cette adresse, dit-il, est une belle surprise pour moi; elle montre bien l'exquise courtoisie de la race française. Je suis, venu d'abord au milieu de vous comme un étranger; et depuis cette date, déjà vieille de plusieurs années, je n'ai eu que de la bienveillance de votre part. Plus je vais, et plus je me sens un milieu d'amis que j'estime davantage tous les jours.

Vous avez dit dans votre adresse que le gouvernement protégeait la classe agricole. Cette remarque est absolument exacte.

La session qui vient de finir pourrait être appelée la *session des cultivateurs*. Le gouvernement avait à cœur de développer notre industrie capitale: l'industrie de la terre.

Quand le gouvernement Roblin arriva au pouvoir, bien des choses avaient été négligées par le gouvernement Greenway, lequel n'avait jamais osé aborder les problèmes difficiles. M. Roblin lui, s'est pris corps à corps avec ces difficultés et les problèmes ont reçu leur solution.

Sous les libéraux, la province marchait à la banqueroute; les conservateurs, arrivant aux affaires, ont doublé le revenu! On prétendait que le gouvernement Roblin ne pourrait augmenter dans ces proportions le revenu, sans nuire à la province, mais c'est bien le contraire qui est arrivé.

Et la raison du succès de l'opération financière du gouvernement Roblin, c'est l'économie éclairée qui l'inspira. Le gouvernement discerna que les chemins de fer, les grandes corporations, les puissantes compagnies pouvaient payer, mieux que les classes agricoles ou ouvrières, les taxes nécessaires au mécanisme de l'Etat. Puis vint la réduction des taux de transport, dont les bienfaits se palpent tous les jours.

Les conservateurs dans tout le Canada ont adopté cette politique du gouvernement Roblin, et un bon coup d'épaule de la part de tout ce qu'il y a d'électeurs éclairés dans le pays nous débarrassera aux prochaines élections fédérales du gouvernement dépensier qui conduit les affaires à Ottawa.

M. PREFONTAINE

Les longs applaudissements qui avaient accueilli M. Campbell saluèrent aussi le député de Carillon, quand il se leva pour répondre à l'adresse.

M. Préfontaine fit remarquer à ses auditeurs le soin que le gouvernement Roblin apportait dans l'examen de toutes les questions publiques, et il exprima l'espoir que lors des prochaines élections fédérales, le parti libéral partirait emporté comme par un grand coup de balai.

M. Préfontaine eut des paroles émues pour remercier ses fidèles électeurs de la confiance qu'ils lui témoignaient.

Le député de Carillon est plus populaire que jamais dans son comté.

L'hon. M. Howden prononça aussi un éloquent discours.

Puis ce fut successivement le tour de MM. Fraser, le préfet de la municipalité de Montcalm, Joseph Bernier, député de Saint-Boniface, A. Bénard (Assiniboia) J.-B, Lauzon (La Vérandrie) J. Rerron, J. Baril. Dr Bélanger, W Wilton et D. Ure.

Nous félicitons l'hon. M. Campbell et M. Préfontaine de cette manifestation de confiance.

Le Manitoba.

MERCREDI, 4 MARS 1908

Défaite Libérale

Des élections générales ont eu lieu au Nouveau-Brunswick, hier.

Le parti libéral, qui tenait le pouvoir, a été balayé.

Quatre ministres sont restés sur le carreau !

Les conservateurs, sous la direction de M. D. Hazen, arrivent à la tête des polls avec trente sièges, sur une chambre de quarante-six !

Les provinces de l'Est, comme les provinces de l'Ouest sont fatiguées du régime libéral.

Cette grande victoire conservatrice est symptomatique à l'extrême.

Le Commissaire-en-Chef Killam

Le télégraphe nous apprenait dimanche, la mort subite, à Ottawa, de l'hon. M. Killam, président de la Commission des Chemins de fer.

M. Killam était un légiste d'une habileté consommée ; d'une extrémité à l'autre du Dominion on fait l'éloge de son talent transcendant et de son caractère élevé.

Comme juge de la Cour du Banc du Roi et juge-en-chef du Manitoba, le défunt a des titres spéciaux à nos regrets.

Les funérailles de M. Killam auront lieu demain à Winnipeg. Ce sera une imposante manifestation d'estime et de sympathie à la mémoire d'un homme éminent.

UN LIVRE NOUVEAU

Nous avons signalé, mercredi dernier, un livre nouveau : Un *Dictionnaire historique des Canadiens français et des Métis français de l'Ouest.*

Cet ouvrage, d'environ trois cents pages grand format, est dû à la plume féconde du R. P. Morice, O.M.I., de Kamloops, Colombie Anglaise.

Les quelques heures que nous avons consacrées à l'examen de ce livre nous ont été agréables et profitables. *Books are a finer world within the world,* a-t-on dit, avec infiniment de vérité. Le volume nous a appris bien des faits que nous ne connaissions pas ; telles et telles données de l'histoire primitive de l'Ouest, assez incomplètes jusqu'à ce jour, y sont supplémentées de copieux détails ; d'autres points, généralement reconnus comme exacts, y reçoivent leur confirmation.

Nous rendons hommage au zèle et à la sincérité de ce prêtre missionnaire qui ajoute généreusement aux labeurs de son apostolat ceux de l'historien et du littérateur. Une pensée d'amour filial à l'Eglise et une préoccupation de très pur patriotisme sont la genèse du livre dont nous nous occupons. Lisez cette phrase caractéristique de toute la préface :

Il (ce livre) démontrera sans ambages que, bien que la race anglo-saxonne affecte aujourd'hui les airs d'une maîtresse au Nord-Ouest et que les innombrables étrangers qu'on y a transplantés ignorent jusqu'aux premiers éléments du rôle joué par les enfants de la belle France dans ces immenses contrées, ses découvreurs et ses pionniers étaient des Canadiens-français ; ses hordes sauvages furent reconciliées avec notre civilisation par des Canadiens-français, et des apôtres de la Croix venus du Saint-Laurent y précédèrent les ministres de n'importe quel autre culte.

Faire l'histoire du Nord-Ouest canadien, c'est chanter un poème de reconnaissance à l'Eglise et à la race française dont l'héroïsme s'y affirma d'abord et permit aux autres nationalités d'y prendre plus tard domaine et de s'y développer librement.

La semence déposée en terre par La Vérendrye a produit une moisson glorieuse. Le grain de blé a d'abord développé un germe; puis du germe est sortie la tige; la tige a émergé du sol, et nous avons aujourd'hui la splendeur des épis. S'ils voyaient le champ de leur peine, disons mieux, de leur saint enthousiasme, les découvreurs, les missionnaires et les pionniers entonneraient un cantique à Dieu, qui récompense tout effort et qui bénit les peuples croyants.

Le R. P. Morice a présenté le fruit de ses recherches sous forme de biographies, se suivant les unes après les autres en ordre alphabétique : d'où, probablement, le titre de *dictionnaire*, attribué au livre

Les biographies de La Vérendrye, de Mgr Provencher, de Mgr Taché, de Louis Riel, de Gabriel Dumont, du Père Lacombe, pour n'en mentionner que quelques unes, sont fort intéressantes Ce *dictionnaire* sort de l'impassibilité ordinaire des dictionnaires ! L'auteur, on le sent bien, n'est pas un simple biographe en frais de compilation, c'est le fervent panégyriste d'hommes et d'œuvres qui lui sont chers et auxquels il désire élever un monument de reconnaissance.

Les limites que l'écrivain s'est imposé lui ont interdit la mention de plusieurs personnages, qui, pourtant, méritent la consécration de l'histoire. Celui qui fait un travail historique a incontestablement le droit de fixer une date où s'arrêtera ce travail. L'auteur a jugé à propos de borner ses biographies quant aux personnes encore vivantes, à celles qui se trouvaient ici en 1870. Nous soumettons qu'il eût été préférable pour lui d'aller jusqu'à 1890 ; car, si les années qui précédèrent 1870 furent fructueuses en œuvres évangélisatrices, les vingt années qui suivirent furent aussi fécondes en travaux apostoliques et en efforts patriotiques. La politique ne nous divisait pas alors comme elle fait, hélas ! aujourd'hui. La démarcation des partis ne s'est nettement affirmée qu'en 1890 ; auparavant, tous, ou à peu près tous, se réclamaient exclusivement du parti français. C'est durant ces vingt années que se consolida l'édifice national ; c'est durant ces vingt années que les projets généreux ou les ébauches timides devinrent des réalités et des œuvres accomplies.

Les ouvriers qui contribuèrent à ce travail d'achèvement ont droit, eux aussi, à une mention dans tout ouvrage qui voudra faire impartialement et d'une manière complète l'histoire des Canadiens-français et des Métis de l'Ouest Aussi, nous espérons que le Père Morice reprendra plus tard son œuvre et fera entrer dans sa galerie plusieurs figures bien connues, sympathiques à des degrés divers, mais dont le rôle fut trop saillant et trop décisif pour qu'on les tienne dans l'ombre.

Faire un livre dans le plan d'un dictionnaire, c'est presque s'engager à n'oublier personne. Dictionnaire veut dire en effet, *recueil* de mots, de faits ou de noms. Tous les mots, tous les faits et tous les noms qui rentrent dans la catégorie de ce dictionnaire doivent s'y trouver—autrement le livre est incomplet. Si la forme usuelle du récit laisse à l'auteur une certaine discrétion, l'emploi de l'ordre alphabétique et de la méthode biographique exige, au contraire, une énumération rigoureuse.—Ce qui était à redouter est arrivé : l'auteur a omis, dans sa nomenclature des familles métisses, plusieurs noms bien connus.

Mentionnons, par exemple, les Gingras, les Vermette, les Kitson, les Lévêque et les Hénault, dont il n'est pas fait du tout mention: Amable Nault, la souche de toute une grande famille; les Carrière (non pas Carrier) les Nolin, les Genthon et les Champagnes, familles dont on a laissé de côté plusieurs membres importants.

Encore une fois, nous nous rendons compte de la difficulté de la tâche. Et nous croyons qu'il est à peu près impossible de faire du premier coup un ouvrage entièrement satisfaisant dans ce genre.

On nous a prié d'apprécier publiquement ce livre ; on comprendra que nous en indiquions les défectuosités tout aussi bien que les qualités. Ce livre devra être remis sur le métier si l'on veut qu'il soit un guide absolument sûr. Dieu merci, le R. P. Morice est bien vivant, et nous sommes certains qu'il suffira de lui signaler respectueusement les lacunes de son louable ouvrage pour qu'il y remédie à la prochaine dition.

• • •

On peut se procurer le *Dictionnaire historique des Canadiens-français et des Métis-français de l'Ouest* en s'adressant à l'auteur, R.P. Morice, Kamloops, B. C.

Discours prononcé par M. Joseph Bernier M. P. P., sur le Budget

À LA LEGISLATURE PROVINCIALE

LE 13 FEVRIER

(*Suite.*)

Dans le cours de ses remarques M. Davidson disait: "Je retrancherai d'abord l'item de $315.000 de l'état de l'ex-Trésorier Provincial, parce qu'il n'a jamais existé."

Quant aux boni de chemins de fer, ce sont des dépenses qui ont été faites par les messieurs qui nous ont précédés, pour la construction et l'extension de chemins de fer et je trouve que le gouvernement précédent a payé pour le chemin de fer M et N.-W. la somme de $273,207,82.

Sur les livres l'on trouve un montant plus élevé que ce dernier, mais la somme de $61,252, 11 avait été payée avant l'arrivée au pouvoir du gouvernement précédent.

Le chemin de fer Winnipeg et Hudson's Bay a reçu $100,962,26 et le chemin de fer Manitoba et South Western a reçu $61,252.11

Ce dernier montant cependant n'était qu'un prêt temporaire, ayant été repayé peu de temps après.

Ainsi nous avons l'état corrigé comme suit :

M, et N. W. Ry. et H. B. Ry.	$414,170 68
Bonis de chemins de fer	$744,149 70
Bâtisses Publques	$447,662 92
Comptant	$141,815 31
	$1,747,798 61

M. Davidson disait de plus :

"Le produit net de l'emprunt tel que réclamé par l'ex-Trésorier Provincial était de $2,496,600 ce qui laisse un déficit de $748,801-39.

Ajoutez à cela le déficit actuel de la caisse de $248,186,40 et vous avez un total de $997,837,79.

Maintenant comme vous pouvez en juger par les chiffres cités plus haut, aucune explication n'est donnée pour une somme d'au-delà un million, ce qui forme le déficit de l'ex-gouvernement Greenway pour le terme de son administration.

SITUATION RUINEUSE

Le gouvernement actuel se trouvait en face d'une situation ruineuse.

Le gouvernement Greenway laissait comme dons de succession des octrois d'écoles et d'autres comptes non payés pour un montant d'au-delà d'un quart de million.

Le nouveau gouvernement avait donc à pourvoir pour les différents paiements qui venaient dus aux compagnies de chemins de fer.

Les bâtisses publiques tombaient en ruines. Il fallait les relever

Le trésor public était vide, pour le remplir il fallait de toute nécessité négocier un emprunt pour payer toutes ces dettes criantes.

L'on emprunta $500,000 qui furent employées de la manière suivante :

Déficit du gouvernement Greenway	$248,136 40
Bâtisses (1900-1902)	81,363 19
Fondation Bâtisses du Parlement	14,772 86
Boni chemins de fer (Greenway)	131,453 32
Frais d'arpentage de terrains du M. et N. W. Ry	21,780 78
Secours ville de Nelson	3,000 00
	$500,506 55

L'ère des déficits était fini.

Depuis, le gouvernement Roblin a si bien administré les affaires de la Province que chaque année l'on a pu constater et palper des surplus.

Les revenus de la province devaient être augmentés chaque année et l'on devait faire de même pour les octrois aux écoles, aux municipalités et au public en général.

Comme l'a si bien et si clairement prouvé l'autre jour le Trésorier-Provincial le gouvernement Roblin peut après huit années de saine administration montrer un surplus total de $2,021,199 31.

Ceci provient de ce que les affaires de la province ont été gérées selon des principes solides et éclairés.

Les revenus de la province pouvaient être augmentés, mais pour cela, il fallait trouver de nouvelles méthodes et prendre des moyens nouveaux.

Sous le régime Greenway c'était l'habitude d'exempter du paiement des taxes les compagnies de Chemins de fer, les Banques, les compagnies de prêt et en général toutes les grosses compagnies, et cela, malgré le fait que ces compagnies retiraient annuellement du public des sommes énormes.

Le gouvernement Roblin ne tarda pas à prendre des mesures énergiques pour forcer ces compagnies, qui presque toutes étaient possédées et contrôlées par un capital étranger, à payer leur juste part au trésor public et à soulager les épaules des contribuables et des cultivateurs de ce pays d'une grande partie du poids des dépenses de l'administration des affaires du pays.

Par cette taxe sur les grandes compagnies, le gouvernement Roblin réussit à collecter des sommes énormes, et grâce à cette sage politique il a pu augmenter les octrois au peuple sans diminuer le capital de la Province.

Les dettes ont été payées, le compte de banque a été augmenté et le crédit de la Province a été remis sur un bon pied.

COMPARAISON DES OCTROIS

Comparons les octrois du gouvernement Roblin à ceux du gouvernement Greenway.

OCTROIS AUX ECOLES

(Gouvernement Greenway)

Années	*Montants*
1897	$180,058 88
1898	$201,557 81
1899	$148,483 24
Total	$530,129 93

(Gouvernement Roblin)

Années	*Montants*
1905	$306,233 36
1906	$347,478 43
1907	$338,429 43
Total	$992,142 22

Soit un surplus en faveur du gouvernement Roblin de $462.-012,29.

OCTROIS AUX MUNICIPALITÉS

—(Gouvernement Greenway)—

Années	*Montants*
1897	$43,224 44
1898	$58,052 27
1899	$39,997 69
Total	$140,274 30

(Gouvernement Roblin)

Années	*Montants*
1905	$91,095 85
1906	$120,516 18
1907	$142,749 42
Total	$354,361 45

Soit un surplus en faveur du gouvernement Roblin de $214, 087 15.

(A SUIVRE)

"L'Eclaireur" a ses Abonnes

Par suite d'une transformation complète du journal l'*Eclaireur*, la publication de cette feuille est suspendue pour quelque temps.

Il est même probable que je ferai partie du comité de direction de ce journal mis au point.

Les personnes abonnées par l'intermédiaire de M. Paul Gravel recevront le service du journal et celles qui n'auraient pas reçu le 1er numéro sont priées de faire connaître leur nom et leur adresse au bureau du journal, 342, Avenue Taché.

Les abonnements de ces personnes partiront du jour de notre premier tirage.

Pour le comité d'étude,

Le Directeur,

Joseph HEMMERLÉ.

Ste Anne des Chenes (Man.)

29 Fevrier 1908.

Le 19 février avait lieu à Sainte-Anne des Chênes, la fête patronale de M. l'abbé Raymond Giroux le vénéré pasteur et doyen des prêtres séculiers de l'Archidiocèse. Cette fête annuelle amène toujours du nouveau ; car les paroissiens aiment en temps opportun témoigner à leur vénérable curé tout le respect et l'affection filiale dont il est si digne. Cette année encore les visiteurs n'ont pas manqué ; Sa Grandeur Mgr Langevin a bien voulu venir en voiture pour prendre part à la joie de la paroisse.

Mgr le Grand Vicaire Dugas et M. l'abbé Béliveau, le chancelier de l'Archidiocèse étaient arrivés sur le train du matin. Parmi ceux qui ont bien voulu honorer la paroisse de leur visite; nous avons remarqué le Très Révérend P. Magnan Provincial des Oblats, les RR. PP. Gendreau et Cahill, O.M.I., MM. les abbés Jolys, Dufresne, Rocan, Giroux, Woodcutter, Bélanger, Deshaies, le Père Joseph Perreault, Pierquin, etc., etc. La séance au Couvent a été splendide. Les Bonnes Sœurs Grises sont toujours heureuses dans le choix des pièces à jouer et en tirer une bonne morale. "La Chaumière Bretonne" a été admirablement jouée par les élèves du Couvent; the "Wrong Package," le Drill par les petites filles la musique tout a été magnifiquement goûté par l'auditoire. Le petit discours de Mgr l'Archevêque, comme toujours, a été salué des par acclamations et sa note toujours juste a réjoui les cœurs; la réponse à l'adresse par M. le Curé a été toute paternelle, éloquente et applaudie par les assistants. Disons donc à l'an prochain. De pareilles fêtes font toujours du bien au cœur.

COMMUNIQUE.

A. C. J. C.

Vendredi dernier, l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française donnait une séance devant ses membres, le professorat et les élèves du collège.

L'événement de la soirée a été une remarquable conférence faite par M. Roger Goulet sur la situation scolaire actuelle.

Nul plus que le dévoué inspecteur n'est qualifié pour renseigner le public sur le fonctionnement de la loi de 1890 et du pseudo-règlement de 1897.

M. Goulet a été écouté avec une attention suivie. Le R P Blain, directeur de l'A. C. J. C., le remercia de son éloquente conférence.

Il y eut de la musique et du chant.

Avant la clôture de la séance, M. le président Lachance, au nom de tous, offrit à M. Antonin Dubuc des félicitations et une bourse à l'occasion de son mariage. M. Dubuc remercia l'association de cette délicate démarche, qui indique l'intime solidarité qui existe entre tous les membres de l'Association.

La Forclusion des Hypotheques

Le bill présenté récemment à la Chambre par M. A. Bénard et dont nous entretenions nos lecteurs a été adopté avec quelques légères modifications.

Conservateurs et libéraux ont approuvé ce projet de loi.

Dorénavant la procédure de forclusion des hypothèques arriérées se fera en douze mois au lieu de six.

C'est un avantage pour l'emprunteur en général et pour le cultivateur en particulier.

Nous félicitons le député d'Assiniboia de son succès. Il a fait acte d'homme d'affaires habile et de bon député.

HOSPICE TACHE, St.-Boniface,

"Qui donne aux pauvres, prête à Dieu."

Nous constations une fois de plus la charité de nos dévouées Dames Patronesses, pour notre institution, en recevant des mains de notre bonne présidente, Mme Dr. Lambert, la jolie somme de ($205) deux-cents cinq dollars, profit de la séance donnée le 4 février dernier, pour venir en aide à nos pauvres orphelines et à nos chères vieilles.

Dans notre impuissance à vous remercier comme vous le méritez, généreuses bienfaitrices et généreux bienfaiteurs, nous prions le Divin Maître, au nom de qui vous agissez, de vous rendre au centuple, le bien que vous faites aux pauvres et aux petits.

Communiqué.

MARIAGE

Lundi matin, avait lieu à l'église du Sacré-Cœur, Winnipeg, le mariage de M. Antonin Dubuc fils de l'hon. Juge-en-chef Dubuc avec mademoiselle Albertine Bourbeau, fille de M. Alexandre Bourbeau, du Secrétariat-provincial.

C'est le R. P. Portelance O.M.I. qui leur a donné la bénédiction nuptiale; le distingué curé du Sacré-Cœur a adressé aux nouveaux époux une touchante allocution.

Le marié était accompagné par son père, l'hon. Juge-en-chef Dubuc et la mariée, au si par son père, M. Alex. Bourbeau.

Demoiselles d'honneur : mademoiselle Adrienne Dubuc et mademoiselle R. Mathieu ; cavaliers servants : MM. Antonin Béliveau et Albert Dubuc.

Il y eut musique pendant la cérémonie.

Après le mariage M. et Mme Bourbeau donnèrent une réception à leur résidence, rue Broadway, puis les mariés partirent en voyage de noces à St-Paul.

Les cadeaux offerts sont nombreux et riches.

Nous présentons à monsieur et à madame Antonin Dubuc nos meilleurs vœux de bonheur.

Gevaert-Galarneau

Hier matin, monsieur Prosper Gevaert, de St-Boniface épousait mademoiselle Rosanna Galarneau, de Norman.

La bénédiction nuptiale a été donnée au nouveau couple à la cathédrale par M. l'abbé Labbé.

Le marié était accompagné de M. Hubert Duyvejonck et la mariée par M. Arthur Turenne.

Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur à M. et à Mme Gevaert.

Nouveau Club

Fondation d'un club conservateur français à Winnipeg demain soir dans les salles Maw, près du marché. Tous sont invités à être présents à cette réunion où il y aura discours.

DECES

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Vve Pariseau, mère de Mme Théophane Bertrand, de Saint-Boniface.

Mme Pariseau est morte samedi à Montréal, à l'âge avancé de 90 ans.

Nous offrons à madame Bertrand nos respectueuses condoléances.

A Sainte-Anne (Man.) le 24 février, décédait Marie-Anne-Rosa-Eugénie, à l'âge de 7 ans, 5 mois et deux jours, enfant bien-aimée de M. et Mme Louis Salignon.

A Woodridge, le premier du mois, M. David Guichon s'est gelé à mort. L'inhumation a eu lieu ce matin à St-Boniface.

Hier, a eu lieu à St-Jean-Baptiste les funérailles de madame Pierre Parenteau, décédée samedi dernier.

Une foule considérable suivait la dépouille mortelle.

Nos condoléances à M. Parenteau et à la famille éplorée.

Le 2 courant décédait à Saint-Norbert, madame Joseph Pelland née Delina Leclaire, à l'âge de 42 ans.

Elle laisse un époux et 9 enfants, dont l'un n'a que 15 jours seulement

Nous offrons à la famille éprouvée nos très vives sympathies.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—L'âge d'or des pommes de terre et du poisson !

—Bonne maison de pension, prix modérés S'adresser au No. 63 Rue Masson, St. Boniface.

—En dépit de la gène financière actuelle, le C. P. R. a 3,000-000 de réserve dans ses coffres.

—Mlle E. Prendergast, fille de M. le juge Prendergast, est revenue, samedi, d'une promenade dans l'Est.

—Il y avait lundi soir, au collège, une très intéressante séance académique. Le public y avait été convié.

—M. L. J. Collin a ouvert un magasin de graine et de foin, pressé au No, 17. avenue Provencher, Saint Boniface.

—M. N. J Jonhston, de Portage-la-Prairie, vient d'être nommé inspecteur-en-chef des licences au Manitoba. Il entre immédiatement en fonctions avec un salaire de $2,500.

—A vendre ou a louer ; une outillage complet de ferblanterie, avec privilège d'occuper la batisse si l'acheteur le désire. S'adresser à Jos. Joyal, No. 72, Avenue Provencher, St. Boniface.

—On demande un commis pour un Magasin Général ; parlant anglais et français, ayant deux en trois ans d'expérience, marié ou non-marié; adressez avec référence, J. H. Philion, Prince Albert, Sask.

—On attend une très forte immigration des Etats-Unis au printemps. Les compagnies de chemin de fer font des préparatifs considérables. Il y aura des excursions, de Saint Paul vers tous les points du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan.

—Des détrousseurs, armés de pistolets, ont essayé d'un *raid* sur la succursale Logan, de la Banque Union, à Winnipeg. Huit coup de pistolets ont été tirés par ces audacieux malfaiteurs, les deux employés de la banque se sont cachés à la hâte derrière leurs comptoirs, tout en refusant de se rendre. L'un deux a été blessé. Se sentant impuissants à mettre la main sur l'argent convoité, les voleurs ont déguerpi ; la police les cherche sans succès apparent depuis samedi.

—Mardi prochain le 10 mars, à 8 h. ½ p. m précises aura lieu la distribution des prix de la série de cartes au cercle Sacré-Coeur.

—M. le capitaine Joseph Michaud, de Sorel, P. Q., était de passage ici, la semaine dernière; il a visité ses amis et en particulier sa sœur, Mme Amédée Manseau, de Stony Mountain.

—Nous avons appris avec regret le décès de Mme St.-Germain, de St. Eustache. Une foule considérable de parents et d'amis assistait aux funérailles. On remarquait entre autres M. Aimé Bénard, député du comté. Nous offrons nos condoléances à la famille.

Chronique de la Province

La Salle

Samedi, le 29 février, les nombreux amis de M. Rochon lui ont présenté un magnifique fauteuil à l'occasion de sa fête anniversaire qu'il peut fêter tous les 4 ans ! M. O. Milord a fait la présentation et M. Rochon a répondu en termes émus,ne s'attendant pas à une pareille surprise MM S. A. Pambrun et Alf. Delorme ont aussi parlé.

M. O Rochon réside à la Salle depuis plusieurs années et voit prospérer ses affaires de plus en plus.

Sa nombreuse famille entoure sa demeure et aide à faire passer des années heureuses et joyeuses à ceux qui habitent ce foyer.

• • •

Lundi, nous avons eu deux mariages : M. Roy et Mlle Lagacé et M. Lagacé avec Mlle Gaudry. L'église était remplie d'invités. Le chant était magifique. A l'offertoire, M. O. Rochon et D. Leclerc chantèrent un *Ave Maria*.

A la sortie M. Daoust chanta un cantique, Mme Eug. Rochon était a l'orgue.

LE MANITOBA

LE PAYS DES BONNES OCCASIONS

POUR LE

Cultivateur, le mécanicien ou le travailleur.

Le pays où l'homme peut faire le plus, dans peu de temps et sans beaucoup d'effort

EN 1906.

1. 3,141,537 acres ont produit 61,250,418 minots de blé, une moyenne de 19 minots à l'acre.
2. Les cultivateurs ont depensé au dessus de 1,515,085 dans la construction de bâtisses.
3. Les retours de la construction a Winnipeg prouvent qu'il a été dépensé dans cette ville $13,000,000.
4. Un collège agricole est établi.
5. Le prix des terrains augmente toujours. Ils se vendent maintenant de $6.00 à $50.00 l'acre.
6. Le Manitoba a 45,000 cultivateurs riches.
7. Le Manitoba a encore 20,000,000 d'acres cultivables, prairie vierge prête à la culture.

AUX NOUVEAUX COLONS

Venant à l'Ouest—Ne passez pas le Manitoba sans voir les riches terrains et ses avantags. Arrêtez à Winnipeg et renseignez-vous sur les conditions et a location des homesteads, sur le prix et la valeur des terrains du gouvernement provincial et des chemins de fer.

R. P. ROBLIN,
Premier du Manitoba et Ministre de l'Agriculture

Pour information spéciale voyez

JOSEPH BURKE, 617 rue Main Winnipeg, Man.

JAS. HARTNEY, 77 York Street, Toronto, On

Assez de lamentations, assez de souffrances, assez de maux, toutes les femmes peuvent être heureuses avec les "Pilules Rouges"

Qui ne veut du Bonheur?

Considérant les maux de toutes sortes qui affligent notre pauvre humanité, l'on peut avoir raison de se demander si cette vie, au lieu d'être le prélude d'une existence meilleure que l'on se plait à idéaliser, n'est pas plutôt la chute dernière, la fin tragique, l'anéantissement définitif d'une race dégénérée qui salue, dans son agonie, par un cri déchirant, la traîtresse Douleur, cette souveraine du monde!

Et ces multitudes qui appellent la mort pour mettre un terme à leurs supplices, font bien croire que la grande Camarde est le sauveur attendu par tous les miséreux, les êtres souffrants, les désabusés, les malades!

Ne criez pas à l'orthodoxie, car dans une autre sphère d'idées, l'on se demande également si la science n'est pas endormie, autrement le modernisme souffrirait-il de voir tant de douleurs inconsolées, tant de maux sans remèdes?

Non, le progrès et la science ne sont pas de vains mots. Avec ses meilleurs développements, le monde devrait sortir de l'esclavage et les peuples mais surtout les individus, pourraient s'affranchir de bien des douleurs et s'exempter de la plupart des maux qui les visitent.

La science règne, c'est vrai; mais elle ne gouverne pas. L'ignorance fait encore ses lois et c'est seulement l'apathie des mortels qui les condamne à la souffrance.

En effet, qu'est-ce qui fait le bonheur ici-bas, si ce n'est la santé? Et ce don si précieux est pourtant à la portée de tous.

Oh! les femmes peuvent s'écrier qu'elles portent en elles-mêmes, les germes de la souffrance physique et que la maladie est inhérente à leur condition. Laissons dire celles-là qui ne croient pas à la science. Que les autres moins sceptiques, regardent seulement autour d'elles et observent les bienfaits si évidents qui découlent du perfectionnement même de la science médicale par exemple. Admirez ici l'œuvre éminemment humanitaire de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Voyez ce que font de grand et de merveilleux les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine avec l'unique secours des Pilules Rouges.

N'est-ce pas là pour toutes les femmes, sans exception, le secret du bonheur terrestre?

C'est prouvé, les Pilules Rouges éloignent la maladie, procurent de nouvelles forces, reconstituent tous les organes féminins et partant guérissent toutes les maladies des femmes.

Croissance hâtive chez les fillettes, anémie chez les jeunes filles, beau mal chez les adolescentes, troubles du retour de l'âge, etc., rien de cela ne résiste à l'action tonifiante et curative des Pilules Rouges.

Pourquoi donc les jeunes filles et les femmes persistent-elles à souffrir tandis qu'il leur est si facile de se guérir?

Un nouveau cas:

"Je crois sincèrement qu'il n'y a que les Pilules Rouges pour maintenir une femme en bonne santé et lui conserver ses forces.

"J'avais été malade pendant dix ans, souffrant de dyspepsie, maux de tête et d'estomac, le tout occasionné par l'âge critique. Durant toute cette période, j'essayais au moins quatre médecins, je n'en demeurai pas moins faible et très malade.

"J'eus enfin la bonne fortune de prendre les Pilules Rouges, j'ai recouvré ma bonne santé d'autrefois. Aujourd'hui encore j'y ai recours sitôt que je me sens quelque peu fatiguée. Je ne veux plus d'autres remèdes, car c'est là tout ce qu'il faut à une femme."



Mme LAURENT LALIBERTE, 35 rue Payette, Montréal

Mme LAURENT LALIBERTE,
35, rue Payette, Montréal.

Tous les maux, toutes les souffrances, toutes les maladies que la femme a si souvent à supporter, les maux de tête, les maux de cœur, les migraines, les névralgies, les vertiges, les suffocations, les palpitations, les étouffements, l'anémie, les pâles couleurs, les nervosités, les moments de tristesse, de mélancolie, de découragement, de faiblesse; toutes les difficultés qu'elle a si souvent pour traverser les périodes plus ou moins critiques de son existence, n'ont souvent d'autre source que le beau mal et ses corollaires inévitables, la faiblesse du sang, la faiblesse des nerfs, du cœur et la faiblesse générale. Le premier soin d'une femme qui n'est pas bien portante, qui souffre ou qui est affaiblie soit par les maladies, soit par toute autre chose, doit donc être de se procurer les Pilules Rouges qui guérissent chaque jour tant de femmes, de jeunes filles, de jeunes mères, de femmes âgées, atteintes de différentes maladies qu'aucun autre remède ne parvient à guérir.

Femmes âgées, jeunes mères et jeunes filles, prenez donc les Pilules Rouges. Quelques boîtes suffiront pour rétablir votre santé, vous rendre vos forces perdues, régulariser toutes les fonctions de votre corps et rétablir ainsi très complètement votre organisme ébranlé, débilité, anémié ou même épuisé. Seulement, n'acceptez pas le premier médicament venu, car beaucoup de pharmaciens sans scrupules sont payés par des fabricants peu délicats chaque fois qu'ils parviennent à remplacer les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine par un de leurs produits. Exigez donc les seules Pilules Rouges qui portent sur leur étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et qui sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

N'acceptez pas non plus de ces Pilules, dites "Pilules Rouges" que des colporteurs ou colporteuses, passant par les maisons, allant de porte en porte, vous offrent. Ces gens sont des imposteurs et nos produits ne sont jamais vendus de cette manière.

Nos Médecins spécialistes donnent des consultations gratuites, au No 274,rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches. Si vous demeurez trop loin, demandez un blanc de questions.

Si votre marchand ne vend pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour du courrier, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue Saint Denis, Montréal.

Fac-Similé d'une boîte de Pilules Rouges.



ABONNEZ-VOUS AU
MANITOBA
$1.00 Par Annee

FEUILLETON DU MANITOBA.

Ou trouver le bonheur

—Vous ! Monsieur, vous feriez cela ?

Paule s'était arrêtée à la lisière des vignes et le considérait saisie d'étonnement.

Lui, souriant, affirma :

—Moi-même, Mademoiselle !

Dans le rayonnement des yeux noirs qui s'attachaient sur lui sans défiance, il lisait clairement cette fois un élan de joie, d'une joie si intense que sa compagne, impuissante à en réprimer l'expression, s'écria en lui tendant la main :

—Ah ! c'est bien vrai que vous avez le cœur de mon vieil ami !

—Merci, dit-il à mi-voix, me voilà récompensé d'avance !

Mais ces simples mots et surtout l'accent dont ils furent prononcés rappelèrent Paule à elle-même.

Depuis la confidence de son amie qu'elle considérait déjà comme engagée au comte, elle s'attendait chaque jour à l'annonce de leurs fiançailles et, se souvenant tout-à-coup de la réserve qu'elle s'était jurée de garder, elle retira sa main avec confusion.

—Pardon, dit-elle en riant, je suis très enthousiaste, c'est une faiblesse qui empêche souvent de raisonner ; aussi en y réfléchissant mieux, il me semble que votre généreux projet pourra rencontrer bien des obstacles.

—Lesquels, mon Dieu ?

—Eh ! mais d'abord les goûts de votre femme que vous ne voudrez pas immoler malgré elle, si elle aime le plaisir.

Elle essayait un ton léger, Jean de Brive demeuré très sérieux, lui demanda :

—Vous pensez donc qu'une existence de châtelaine avec tous ses agréments ne lui conviendrait pas ?

—Comment puis-je le savoir ?...... beaucoup de mes amies rêvent la vie de Paris, répondit évasivement Mlle de Lansac, qui hâtait le pas pour couper court à ces effrayantes questions.

Et lorsque, franchissant la porte du potager, ils se trouvèrent face à face avec Mlle de Versy, d'une suprême élégance jusque dans l'arrangement de son amazone, vaincue par le comique de sa réflexion, Paule laissa échapper un éclat de rire fou, irrésistible, mais dont la fraîcheur n'eut pas le pouvoir de dérider son amie.

Celle-ci leva ses fins sourcils, regarda de travers les deux promeneurs et dit avec une nuance de hauteur.

—Fort bien ! je vois que l'accident de la Baxade ne vous a pas trop contrariés....... Peut-on savoir ce qui cause ta gaîté, Paule ?

—Sans doute......... je pensais justement à toi et en t'apercevant, la surprise........ le plaisir.........

Paule resta court au milieu de cet aveu Voyant qu'une fois de plus depuis une heure elle avait permis au comte de suivre le fil de ses pensées et n'osant plus soutenir son regard, elle se détourna pour cueillir quelques roses.

Mlle de Versy n'insista pas et comme elle se dirigeait vers la maison, le jeune homme se résigna à l'accompagner.

—Mon frere et moi, lui dit-elle, nous sommes venus prévenir Paule afin qu'elle ne se dérange pas pour cette fête, mais elle était avertie.

—Adrien vous accompagne donc ?

—Je l'ai laissé au salon avec Mme de Vaubell qui, soit dit en passant, est transportée de votre action magnanime.........Il paraît que vous venez de visiter un bambin malade ?.........

—Oui, un cas très grave, je crois, une fièvre maligne.

—Pouah ! et vous avez été respirer cet air là ? quelle folie ! exclama Blanche en reculant.

—N'ayez pas peur, la contagion n'est plus à craindre après la course que nous avons fait au grand air. Pour votre amie, elle ne retournera pas chez cette femme, elle m'en a fait la promesse.

—C'est très beau de sa part, mais elle aurait encore mieux fait de ne pas vous y conduire.

—Pardon, Mademoiselle, fit observer de Brive froidement, vous oubliez que je suis médecin.

—Ah ! c'est vrai.........vous tenez tant à ce titre.........mon Dieu, je le conçois, poursuivit la jeune fille voyant le front de son interlocuteur se rabrunir ; un homme comme vous peut-être fier d'avoir acquis une valeur personnelle, de posséder un savoir incontesté ; mais est-il bien nécessaire d'aller ainsi soigner des rustres et des miséreux toujours répugnants ?.........Il me semble que vous pourriez laisser cette vilaine besogne à ceux de vos confreres qui courent la visite pour vivre.

—Franchement, voilà une bonne action au-dessus de mes forces ; mes préférences sont pour les malades sans ressources, aussi, je parlais il n'y a qu'un instant à Mlle de Lansac d'un projet que je caresse : devenir à la campagne une sorte de châtelain bienfaisant et soigner uniquement les pauvres.

Jean avait parlé avec calme et il fallait la consternation où ses paroles jetèrent la jeune fille pour qu'elle ne comprit pas combien elles étaient calculées.

—Il est vraiment beau, votre projet, Monsieur, dit Blanche d'un air détaché, seulement je ne comprends pas quelle part de bonheur vous faites pour ....votre femme.

Ce fut au tour de Jean de rire pendant qu'il répliquait :

—Aussi, vous la plaignez d'avance...... et sans la connaître, ... n'est-il pas vrai ?

C'en était trop !

L'altière enfant baissait la tête pour cacher le dépit et la colère qui la suffoquaient lorsqu'un bras caressant vint entourer sa taille. Paule était là, son bouquet de roses à la main, qui lui demanda doucement :

—Vous nous restez tous deux à déjeuner n'est-ce pas ?

—J'y avais pensé tout d'abord, mais..... —Mais quoi ? vous êtes libres et Mme de Versy ne vous attend pas, j'en suis certaine ! Dans cinq minutes nous nous mettrons à table.

Tenant toujours son amie par la taille, elle l'entraîna vers le salon où Adrien commençait à perdre patience.

Pendant le déjeuner, de Brive mis en belle humeur par les événements du matin mangeait de fort bonne appétit, ainsi en fait de même, Paule entraînée sur une pente insensible redevenait elle-même.

Ils étaient en train de prendre le café servi sur la petite terrasse lorsqu'un bruit de roues attira leur attention.

Mlle de Lansac courir ouvrir toute grande une des fenêtres du salon :

—Ah ! tante, s'écria-t-elle, vois donc !..... M. de Gèdres amène les invités qui se sont rendus chez lui sans savoir l'accident ....trois, quatre, cinq landaus rempli de monde, sans compter les cavaliers.........

—Une invasion de barbares, ni plus ni moins ! riposta le vieux baron qui avait mis pied à terre et entrait le premier, en êtes vous très fachée, ma petite Paule.

—Vous ne le croyez pas, cher monsieur, mais, en ajoutant un mot d'avertissement dans votre billet vous eussiez été mieux reçus.

—Impossible ! l'idée de cette promenade m'est venu pendant le déjeuner servi tant bien que mal vers onze heures. Je voyais toutes ces mines désappointées ..... Je proposai une promenade aux ruines de Belestou avec halte à Castel-Fleuri dont nous avons le dessein d'enlever tous les habitants valides, ne vous en déplaise ma belle enfant !.........Madame, j'ai l'honneur de vous saluer ! Ah ! c'est charmant de voir comme vous traitez vos rhumatismes !

Ces derniers mots s'adressait à Mme de Vaubell qui, appuyée sur une canne le visage épanoui, se hâtaient au-devant de ses visiteurs.

Promptement les landaus se vidèrent, les cavaliers mirent pied à terre.

Dans le grand salon ce fut un échange de saluts et de paroles amicales auxquelles les deux jeunes gens et Blanche ne demeurèrent pas étrangers.

Tout à coup les traits de cette dernière se détendirent et un éclair de maligne satisfaction passa dans ses yeux.

A quelques pas de l'endroit où elle se tenait près de Jean, M. de Gèdres présentait à la maîtresse de la maison un homme d'une cinquantaine d'années, grand, maigre gourmé dans un vêtement d'une coupe très nouvelle.

—Sir William Erlington ! dit le vieux baron.

L'étranger avait salué avec une raideur toute britannique, lorsque son regard rencontra celui de Mlle de Versy ; il eut un brusque mouvement de surprise, son visage coloré devint encore plus rouge il s'avança vers elle avec une précipitation qui laissait bien loin la dignité de ses compatriotes.

—Je ne croyais pas vous voir ici, Mademoiselle, s'écria-t-il après un vigoureux shake-hands, j'avais été si fâché l'an dernier qu'une affaire m'eût obligée de quitter Biarritz avant vous !

(*A suivre*).

Nos Affaires Municipales

Procès-verbal de la cinquième séance du vingt-sixième conseil de la ville de St-Boniface, tenue le 24 Fevrier 1908.

Sont présents, Son Honneur le Maire au Fauteuil et les conseillers Howden, Collin, Gauvin, Bailey, Pelletier, Jean et Marion.

Le procès-verbal de la dernière séance du conseil est lu et adopté.

Les différentes communications sont lues.

Le conseiller Marion présente le rapport du comité spécial nommé pour entrevoir les compagnies d'express en ces termes :

Votre comité a l'honneur de faire rapport qu'ils ont entrevu les compagnies d'express et que la Canadian Northern Express Co nous a répondu qu'elle avait un bureau à St-Boniface et qu'elle ne pouvait faire mieux, tant que le volume d'affaires n'aura pas augmenté, quant à la Dominion Express Co le gérant nous a répondu qu'il allait prendre notre demande en considération et qu'il nous donnerait une réponse par écrit.

Proposé par le cons. Marion, secondé par le cons. Jean qu'un congé de six semaines soit accordé au cons. Cusson, Agréé.

Proposé par le cons. Gauvin, secondé par le cons Marion que Son Honneur le Maire et le Secrétaire-Trésorier soient autorisés de renouveler les billets de la Banque d'Hochelaga à demande. Agréé.

Proposé par le cons. Howden, secondé par le cons. Marion that the letter of the Veterinary Association of Manitoba be filed and circular referred to the Health Committee.

Proposé par le cons. Gauvin, secondé par le cons. Collin que la debenture No. 225 au montant de $3941 30 et 226, $3353 92, en paiement des travaux exécutés tels que mentionnés dans les Règlements 412 et 413 soient achetés par la ville, à même le fonds d'amortissement. Agréé.

Les communications dont le conseil n'a pas disposé sont référées aux comités dont elles relèvent.

Proposé par le cons. Gauvin, secondé par le cons. Jean que le Conseil s'ajourne au 2 mars prochain. Agréé.

Banque d'Hochelaga

CAPITAL AUTORISE, $4.000.000
CAPITAL entièrement versé $2.500.000
FONDS DE RESERVE...... $1.600.000

DIRECTEURS :
F X St-Charles Prest.
Robt. Bickerdike M. P. P. V. Pres.
Hon. J. A. Rolland, J. A. Vaillancourt, A. Turcotte, E. H. Lemay, J. M. Wilson.
M J. A. Prendergast Gérant Général.
C. A. Giroux, - Gérant.
BUREAU PRINCIPAL,
RUE ST. JACQUES, - MONTREAL.

Succursales :
MONTREAL: Rue Ste Catherine Centre, Rue Ste Catherine Est, Rue Notre-Dame Ouest, Hochelaga, Pointe Saint-Charles
MONTREAL: Maisonneuve, Mont Royal et St. Denis, St. Louis, Mile End.
Joliette P. Q. — St Henri P. Q.
Louiseville P. Q. — St Jérome P. Q.
Québec P. Q. — Trois-Rivières P. Q.
Québec St. Roch P. Q. — Valleyfield P. Q.
Sorel P. Q. — Vankleek Hill Ont
Sherbrooke P. Q. — Verdun, P. Q.
St. Hyacinthe, P. Q.
St. Jacques l'Achigan, P. Q.
Berthierville, P. Q.
Viauville, P. Q.
Winnipeg Man.
Saint-Boniface, Man
St. Pierre, Man.
Edmonton, Albertâ,

Département d'épargne—Intérêt au taux de 3 % par an accordé sur depots d'épargné et paye aux deposant quatre fois par annee.

EMET des "Lettres de crédit Circulaires" pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde ; ACHETE, traites, or argent et billets de banques des pays étrangers et VEND des chèques sur les principales villes du monde.

AGENTS EN ANGLETERRE : The Clydesdale Bank, Ltd., Crédit Lyonnais Comptoir National d'Escompte

AGENTS EN FRANCE : Crédit Lyonnais, Comptoir Nat'l d'Escompte de Paris, Société Générale, Crédit Industriel et Commercial.

Bureau ouvert tous les samedi soir de 6 a 8 heures

A. J. C. FRIGON, Gerant. Winnipeg
E. BELAIR, Gerant, Succ. de Saint-Boniface.